

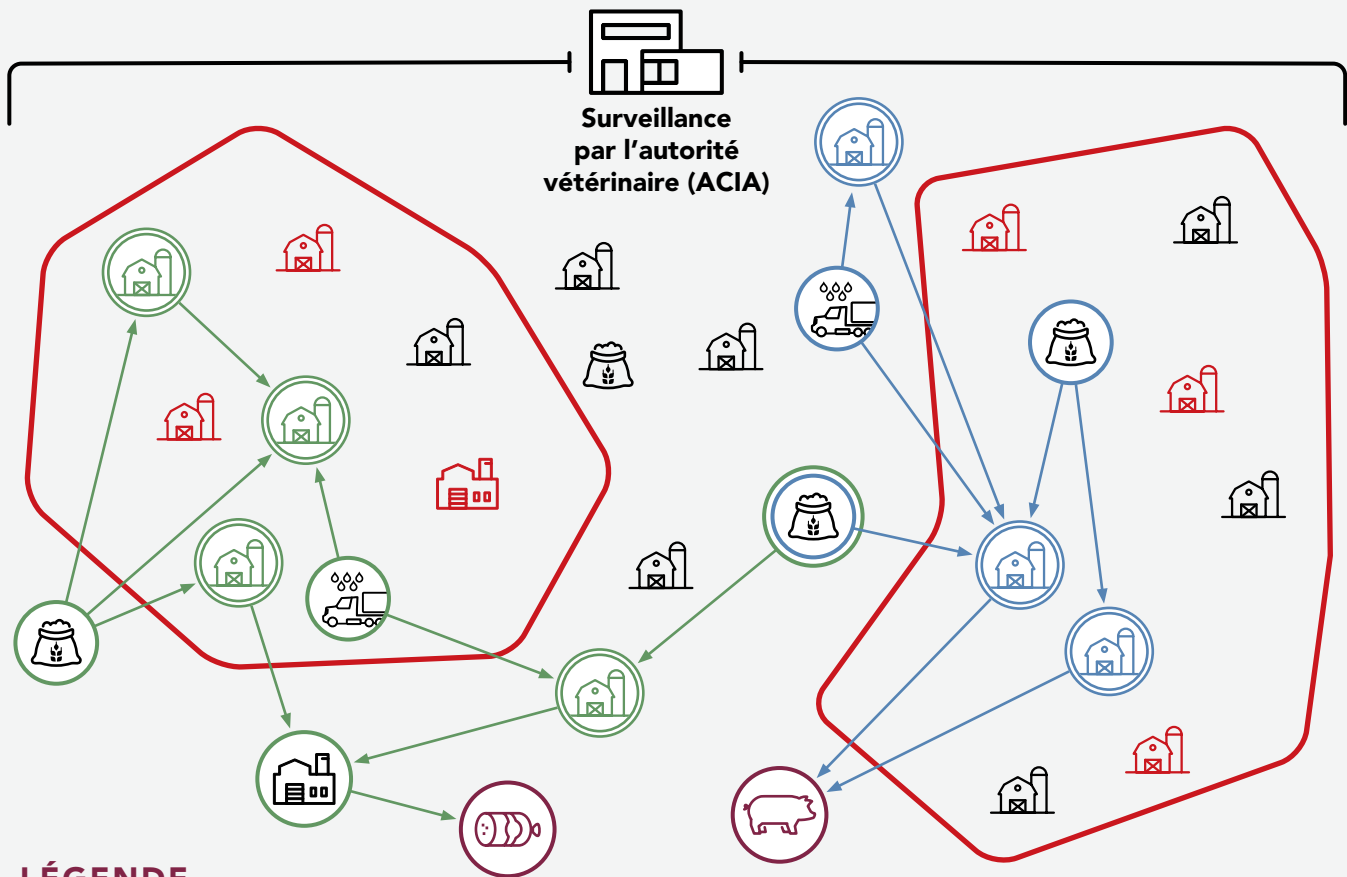


# QU'EST-CE QUE LA COMPARTIMENTATION?

La compartimentation est une stratégie de gestion des risques commerciaux spécifiques à une maladie, basée sur la mise en œuvre de pratiques de biosécurité strictes, une surveillance régulière et la traçabilité au sein d'un réseau fermé. Elle vise à donner aux partenaires commerciaux internationaux la confiance dans le statut sanitaire des animaux, à permettre la poursuite des échanges commerciaux et à garantir la continuité des activités, indépendamment des zones. C'est un moyen efficace de prévenir l'entrée de la PPA dans les systèmes de production.

## COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

Les compartiments approuvés bénéficient d'une plus grande souplesse pour déplacer des porcs vivants et/ou des produits du porc même s'ils sont impliqués dans une zone infectée.



### LÉGENDE

|                                 |                                         |                      |                                                |
|---------------------------------|-----------------------------------------|----------------------|------------------------------------------------|
| Zone infectée                   | Site du Compartiment A                  | Abattoir             | Porcs vivants en provenance du Compartiment    |
| Site infecté                    | Installation associée au Compartiment A | Station de lavage    |                                                |
| Abattoir dans une zone infectée | Site du Compartiment B                  | Meunerie Commerciale | Produits de porc en provenance du Compartiment |
|                                 | Installation associée au Compartiment B | Site                 |                                                |

Une installation associée à un compartiment peut être liée à un ou plusieurs compartiments appartenant et exploités par différentes personnes ou entreprises.

## AVANTAGES DE LA COMPARTIMENTATION



Un compartiment peut être créé, approuvé par les autorités vétérinaires et accepté par les partenaires commerciaux avant une épidémie.



Facilite le mouvement et le commerce de porcs vivants, de produits du porc et de génétique entre les pays et les zones.



La compartimentation est dirigée par le secteur privé sous la surveillance des autorités vétérinaires (ACIA), ce qui permet au secteur d'exercer principalement le contrôle sur le compartiment.



Un outil visant à soutenir la continuité des activités en permettant l'exportation de porcs vivants et de produits du porc vers des pays reconnaissant la compartimentation.



Un compartiment peut être constitué d'un seul site (comme un centre d'insémination) ou d'un système de production comprenant de nombreux établissements situés à des endroits différents et gérés de manière identique.



La reconnaissance d'un compartiment par les partenaires commerciaux ne devrait pas être affectée si la PPA est détectée chez les populations de porcs sauvages au Canada. Les normes de biosécurité du compartiment abordent le risque de transmission à partir des porcs sauvages et des tiques molles.

## COMPARTIMENTATION VS ZONAGE

### ZONAGE (Établi en temps de guerre)

### COMPARTIMENTATION



Le zonage et la compartimentation sont les seuls outils permettant de maintenir ou de reprendre les échanges internationaux de porc frais/congelé en provenance du Canada pendant une épidémie de PPA.



Les deux outils peuvent et doivent être utilisés ensemble pour optimiser la résilience et la durabilité à long terme de l'industrie porcine en cas d'épidémie.



La compartimentation permet le mouvement et le commerce de porcs vivants, de produits du porc et de génétique entre les pays ET entre les zones d'un pays.



Les compartiments approuvés auront une plus grande flexibilité pour continuer à déplacer des porcs vivants et des produits du porc au sein du Canada pendant une épidémie et peuvent être soumis à moins de restrictions de l'ACIA.



Les compartiments sont développés et gérés par l'industrie avec l'approbation et la surveillance de l'ACIA.



Les compartiments sont un moyen efficace de prévenir l'entrée de la PPA dans votre système de production, car toutes les voies de risque d'entrée sont prises en compte.

# POURQUOI LA NÉCESSITÉ DE LA COMPARTIMENTATION ?



Canadian Pork Council  
Conseil canadien du porc

## APERÇU DE L'ÉTAT "SAIN" DE L'INDUSTRIE PORCINE AU CANADA



Le Canada exporte jusqu'à 70 % de sa production de viande de porc, d'une valeur d'exportation pouvant atteindre jusqu'à 4,2 milliards de dollars par an.



Sécurité alimentaire pour les Canadiens.



Capacité d'abattage robuste et système de sécurité alimentaire.



Soutient plus de 100 000 emplois.



Viabilité des communautés rurales.



Le Canada est le troisième plus grand exportateur de viande de porc.

## RÉACTION EN CHAÎNE EN CAS D'INTRODUCTION DE LA PPA AU CANADA

Un seul cas de PPA au Canada.



Interdiction immédiate de l'exportation de porcs vivants, de porc frais/congelé et de nombreux produits dérivés du porc.



Déplacements de porcs affectés.



Les opérations des abattoirs sont réduites.



Un grand nombre d'animaux doivent être abattus pour des fins de bien-être en raison du surplus.



Baisse du prix de la viande de porc en raison de l'excédent de porc.



La sécurité de l'emploi dans le secteur agroalimentaire est compromise.



Détérioration de la santé mentale des éleveurs.



Réduction de la confiance des consommateurs dans la viande de porc.

## IMPACT DE LA COMPARTIMENTATION

Les impacts potentiels directs et indirects si 20 % du secteur porcin était un compartiment approuvé.

- > Stabilisation des prix si les exportations se poursuivent.
- > Amélioration de la détection précoce de la PPA.
- > Plus de flexibilité dans les déplacements entre les zones.
- > Contrebalancer les réductions de la capacité d'abattage.
- > Réduction du risque d'introduction de la PPA car les voies d'entrée sont contrôlées.
- > Amélioration de la réputation et assurer une source fiable de viande porc pour les marchés importants, même en cas d'épidémie, grâce à l'acceptation des compartiments par les partenaires commerciaux.

Les avantages de la compartimentation s'étendent à l'ensemble de l'industrie porcine, et pas seulement aux producteurs ou aux entreprises qui choisissent d'y participer.

## LE SAVIEZ-VOUS ?



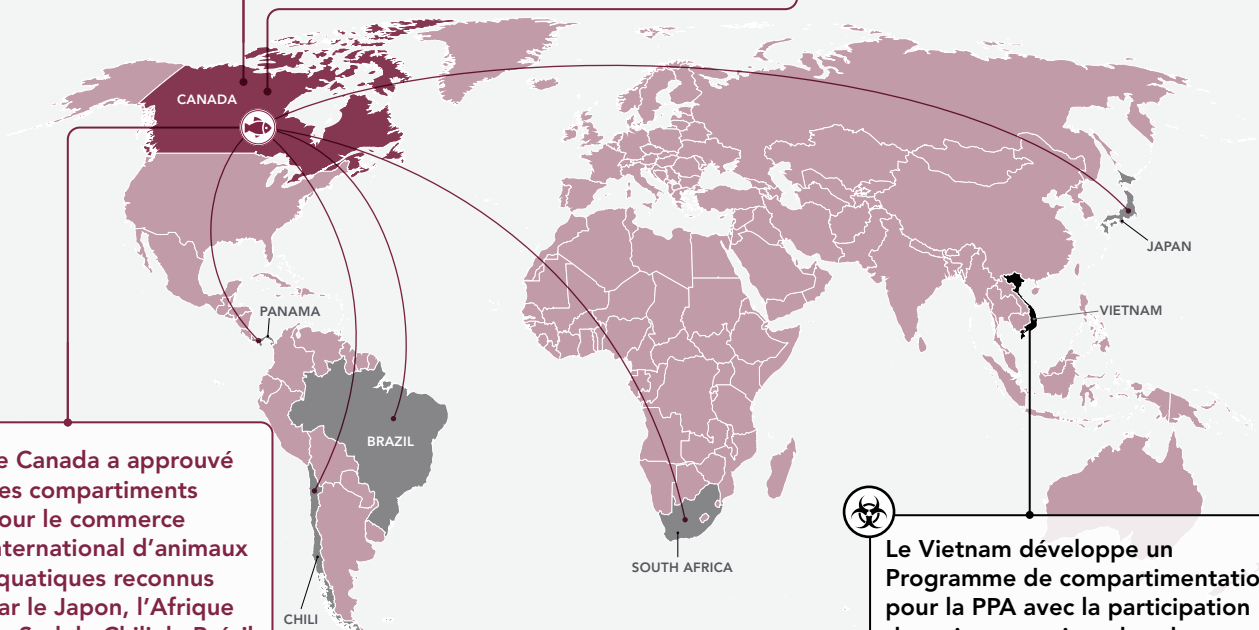
Les retombées économiques totales du secteur porcin canadien s'élève à environ 24 milliards de dollars en production et soutient 88 000 emplois.



L'industrie porcine du Canada exporte environ 70 % de sa production. Le Canada est le troisième plus grand exportateur de porc. Toute limitation des exportations aura un impact significatif sur le secteur porcin.



Le Canada a approuvé des compartiments pour le commerce international d'animaux aquatiques reconnus par le Japon, l'Afrique du Sud, le Chili, le Brésil et le Panama.



Le Vietnam développe un Programme de compartimentation pour la PPA avec la participation de trois entreprises dans le protocole de biosécurité.